

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 104 (1978)
Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dixièmes journées internationales du bois

Klagenfurt, 2-6 octobre 1978

Ces journées du bois, organisées tous les trois ans par les Sociétés allemandes, autrichiennes et suisses (CSRB) de recherche pour le bois et par l'Union suisse en faveur du bois (LIGNUM), auront lieu au Centre de conférences de la nouvelle halle d'exposition (halle 5). Pour sa dixième édition, ce congrès aura pour thème « Bois et Qualité ». Les travaux porteront principalement sur le très haut niveau atteint dans le domaine des produits finis et semi-finis, ainsi que sur les techniques de fabrication les plus diverses possibles. Dans le cadre de ce forum, aussi bien destiné aux spécialistes de la recherche qu'à ceux de la pratique, de nombreuses personnalités de renom provenant des trois pays organisateurs présenteront un exposé sur les principaux thèmes suivants :

Moyens d'influencer la qualité des bois bruts

Exigences qualitatives pour les produits finis et semi-finis

Mesures pour améliorer la qualité du bois

Le bois dans la construction

Le programme comprend également des excursions de caractère technique, professionnel, forestier et aussi culturel. Les personnes intéressées par ces journées voudront bien noter les dates de cette manifestation. Des informations complémentaires sur les conférences et le congrès, ainsi que sur l'organisation d'un billet collectif à partir de Zurich (Kloten), seront communiquées par LIGNUM au cours du printemps prochain.

Informations SIA

Révision du règlement SIA 102

Sur proposition de la Commission pour les honoraires des architectes, le Comité central a chargé une commission spéciale de procéder à une révision totale du règlement SIA 102 concernant les travaux et honoraires des architectes. Les travaux de révision se concentreront tout d'abord sur les questions suivantes :

- description des prestations partielles
- pourcentages des prestations partielles
- classification des ouvrages
- droits d'auteur
- responsabilité générale de l'architecte
- responsabilité civile de l'architecte
- devoirs du maître de l'ouvrage

Les membres de la SIA, de la FAS, de la FSAI ainsi que tous les intéressés au règlement SIA 102 sont priés de remettre leurs éventuelles propositions de révisions ou d'amendements jusqu'au 24 février 1978 au plus tard au Secrétariat général de la SIA à l'intention de la commission de révision.

Carnet des concours

Concours de « design » : mobilier de gare

Au printemps de l'année dernière, la direction générale des CFF a lancé un concours de mobilier de gare, mettant l'accent sur les aspects fonctionnels et esthétiques. Consciente du rôle joué par les impressions visuelles dans la formation de l'image de marque d'une entreprise, la direction générale des CFF a invité tous les spécialistes domi-

ciliés en Suisse (architectes et créateurs) ainsi que les producteurs indigènes à présenter des propositions. Il s'agit aussi bien d'installations fixes (salles et emplacements d'attente, fontaines, supports lumineux pour pictogrammes, etc.) que d'objets mobiles (bancs, porte-skis, caisses à déchets, cendriers, etc.).

On peut se demander comment il est possible de concilier une telle entreprise avec la situation financière actuelle des Chemins de fer fédéraux. Il s'avère que ce concours n'avait pas seulement pour but d'offrir aux clients du rail des installations plus adéquates et accueillantes, mais aussi de chercher à obtenir une unification en vue des acquisitions. Si le chemin de fer avait dû procéder lui-même au développement de tels objets de forme moderne et aptes à subir les contraintes d'un usage intensif, ainsi que les assauts du vandalisme, la dépense aurait été au moins aussi élevée, mais sans offrir un tel choix.

Les conditions du concours ont été retirées par plus de 400 intéressés. Quatre-vingt-neuf travaux de 40 concurrents furent présentés dans les délais fixés. Le jury s'est réuni fin novembre sous la présidence de M. Max Portmann, ing. dipl., directeur de l'état-major d'entreprise. La faible participation surprend un peu vu l'important surplus de capacité régnant actuellement chez les architectes, architectes d'intérieur et créateurs. Malgré cela, le concours a apporté de bonnes solutions, tant pour des objets individuels que pour des ensembles.

Parmi les différents gagnants figure notamment l'auteur d'une combinaison nouvelle de bancs dotés de socles robustes avec éléments permettant de constituer les parois et le toit d'un abri pour emplacements d'attente. Ce projet qui sort de l'ordinaire est dû à l'architecte Hans Zangger et à son collaborateur G. M. Bassin, de Zurich. Les bancs conçus par Albin Schelbert, design workshop, Gockhausen ZH, en vue des hautes exigences de l'exploitation ferroviaire, et destinés à s'harmoniser avec d'autres installations, sont également propres à améliorer l'impression visuelle de notre monde des gares. Ces projets, ainsi que d'autres objets couronnés de prix, seront encore testés avant leur fabrication en série.

Un catalogue illustré, en deux langues (3 fr.), donne des indications détaillées sur ce concours inhabituel.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 14 des annonces

Informations diverses

La nouvelle installation d'un grand ordinateur CDC double la capacité du centre de calcul de l'EPFL de Zurich

Les moyens financiers nécessaires à l'extension des locaux et à l'augmentation de la technologie du centre de calcul de l'EPF de Zurich avaient été accordés par les Chambres fédérales en 1964. Depuis plusieurs années, les ordinateurs installés par Control Data Corporation ont fait leurs preuves et cela face à une très lourde charge de travail. Grâce à ces résultats, cette entreprise a été chargée de la modernisation du matériel afin de répondre aux exigences toujours croissantes auxquelles est confronté le centre de calcul de l'EPF.

Le système actuel, un double CDC 6000 choisi en 1970, a été complété au mois de septembre 1977 et agrandi à un système triple. L'élément principal de ce système est un CYBER 174 qui représente la plus récente évolution de la génération CDC 6000.